

## DEMANDE D'ARBITRAGE

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE DES COMPTES DES INGÉNIEURS

ANNEXE 1  
(articles 3.01.01, 3.04.03 et 3.04.04)

Je soussigné(é) \_\_\_\_\_  
(nom de la personne qui demande l'arbitrage)

Domicilié(e) au \_\_\_\_\_  
(numéro rue      municipalité      province code postal)

personnellement ou (le cas échéant) représentant \_\_\_\_\_  
(nom du client)

pour les fins de cette demande, comme en fait foi l'autorisation annexée à la présente;

Déclare que :

- 1) \_\_\_\_\_ me réclame (ou refuse de me rembourser) une  
(nom de l'ingénieur)  
somme d'argent relativement à des services professionnels.
- 2) J'annexe à la présente une copie du rapport de conciliation.
- 3) Je demande l'arbitrage de ce(s) compte(s) en vertu du Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des ingénieurs.
- 4) Je déclare avoir reçu copie du règlement susmentionné et en avoir pris connaissance.
- 5) Je m'engage à me soumettre à la procédure prévue à ce règlement et, le cas échéant, à payer à \_\_\_\_\_ le montant fixé par la sentence arbitrale.  
(nom de l'ingénieur)
- 6) Selon les articles 3.04.03 et 3.04.04 du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des compte des ingénieurs* je suis au fait que les dépenses encourues par les parties pour la tenue de l'arbitrage sont supportées respectivement par chacune d'entre elles et ne sont pas recouvrables de la partie adverse et que le montant total des frais ne peut en aucun cas excéder 15% du montant faisant l'objet de l'arbitrage.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ :

À \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_  
(municipalité) (date)

\_\_\_\_\_  
(signature de la personne qui demande l'arbitrage)

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Veuillez prendre note que vous bénéficiez d'un délai de 15 jours à compter de la date de réception du rapport de conciliation pour nous faire parvenir votre demande d'arbitrage.